

Image not found or type unknown



Huissier frais incompréhensibles

Par **merbou**, le **12/05/2018** à **13:01**

Bjr,
Après un litige gagné au prudhommes
l'employeur m'a réglé une partie de la somme
mais
Il me manquait 700 euros j'ai fais appel à un huissier qui m'a demandé 150 euros de
provision et au final ses émoluments se sont élevé à 508 euros qu'il a calculé sur la somme
totale que me devait l'employeur
Est-ce normal ? Merci